Case 1:15-cv-00282-HSO-JCG Document 312-1 Filed 12/17/18 Page 1 of 1

chronopost

XE 320 674 945 FR Code: 17 48

chronopost

FOR ANY INFORMATION
www.chronopost.fr

RECEIVED
DEC 17 2018
CLERK, U.S. DISTRICT COURT
SOUTHERN DISTRICT OF MISS.

SENDER — CHRONO EXPRESS® envelope International

NAME Charles Leary
ADDRESS Lieu-dit Bourdon
ZIP CODE 24200
CITY [illegible]
COUNTRY FRANCE
PHONE 0649302030
E-MAIL
CONTACT NAME

RECEIVER — Receiver's copy

NAME Clerk
U.S. District Court
ADDRESS Rusel Co-Courthouse, Suite 403
2012 15th Street
ZIP CODE
CITY Gulfport
STATE Mississippi
COUNTRY USA
E-MAIL
CONTACT NAME
PHONE 228-563-17[illegible]

PREPAID — Maximum resist

CONTENTS
Documents (no commercial value)

SENDER SIGNATURE

DATE 13/12/18 (D D M M Y Y)

The sender accepts the general sales conditions as indicated on the back and certifies that the parcel does not contain prohibited articles or dangerous and/or restricted goods.

Départ FRANCE MÉTROPOLITAINE/MONACO
Destination OUTRE-MER ET MONDE

Service Client Entreprise 0825 801 801** Particulier 0969 391 391***
CHRONOPOST SAS - 3, avenue Gallieni - 94250 GENTILLY - www.chronopost.fr
Société par Actions Simplifiée au capital de 32 812 000 € - 383 960 135 RCS Créteil Code TVA FR 82 383 960

10002076920

IBC
2018-12-15
09:34:25
MIA

© Copyright Chronopost 2017

Format utile : 27 x 33,5 cm
Résistance maximale conseillée (emballage inclus) : 1 kg

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 10/2017
Prêt-à-expédier® Envois internationaux et Outre-Mer (hors Chronopeï®).

1. OBJET
Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités d'exécution des prestations de transport internationales de documents et de marchandises effectuées sous la marque CHRONOPOST®.
Elles s'appliquent aux services Prêt-à-Expédier, sous réserve du respect des normes, restrictions, destinations et mentions figurant sur les emballages.
La liste des pays desservis ainsi que les spécificités des services proposés figurent sur www.chronopost.fr.
En quelque qualité que ce soit, et notamment commissionnaire de transport ou transporteur, CHRONOPOST s'engage à acheminer les colis dès leur prise en charge jusqu'à la destination convenue, selon le trajet, la procédure et les transporteurs qu'elle choisira.
Aucune condition particulière émanant de l'expéditeur ne peut, sauf acceptation expresse de CHRONOPOST, prévaloir sur les présentes conditions.

2. DIMENSIONS
En cas de dépassement des normes, poi
conditionnements des envois Prêt-à-Expéd
risques et périls de l'expéditeur, sans respor

3. RESTRICTIONS A LA PRISE EN CHARG
D'une manière générale ne p
- toutes marchandise
dangereux co
radioacti
- les
banqu
effets de
générale to
soumis à la lé
- les animaux
denrées périssab
- les armes à feu
psychotropes, les ob
toute loi ou réglementa
- les réponses à appels
marchés et les copies d'ex
A l'international ne peuvent
que les fourrures et les objets
Pour le service Prêt-à-Expédier
tous autres objets, ou marchandises.
L'expéditeur s'engage à informer CHRO
quand elles sont susceptibles d'avoir
Dans l'hypothèse où l'
restrictions ci-dessus,
CHRONOPOST. L'expéd
et sera tenu pour respo
En cas d'infraction aux
la façon qu'elle juge
CHRONOPOST de toutes
Si l'expéditeur confie à
sans préjudice des res
vigueur, notamment en
correctement ces droits,

4. OBLIGATIONS DE L
- Mentions obligatoir
transport, notamment de
porte) et au numéro de
précises, exactes et com
- Contenu : l'expéditeur
CHRONOPOST un colis
l'inobservation de ces res
- Emballage : les colis
dans un em
putations su
expéditeur.
sous sa respo
nière les docu
fermeture ;
mplit entière
met le Prêt-à
POST, à son ch
eption faite de
oit de rectifier
lérement contr
douanières :
à l'exécution de
paiement des
us par le destin
me des exportat
missions imput
r et/ou l'Import
ou documents
t à la réglem
le droits, taxes su

D'INSPECTION
re de visites des doua
ilité ou toute autorit
les colis confiés, à to
diteur reste seul respo

Conformément à la réglementa
mettre en œuvre et respecter les instructions nationales en vigueur
2007). Par ailleurs, l'expéditeur est informé que tous les colis chargés dans les avions sont susceptibles de subir des visites de sûreté pouvant inclure l'utilisation de rayons X.

6. PRISE EN CHARGE / LIVRAISON
Lors de la livraison, les dommages ou spoliations doivent faire l'objet de la part du destinataire de réserves écrites, précises, complètes, datées et signées sur le bordereau de livraison.
La signature numérisée du destinataire, ainsi que sa reproduction, font preuve de la livraison des colis et les parties reconnaissent à cette signature une valeur juridique identique à celle d'une signature traditionnelle sur papier.
Tout objet mis en instance est remis au destinataire ou à son mandataire sur présentation d'une pièce d'identité et après paiement des éventuelles taxes douanières en vigueur ainsi que les frais de dossier inhérents aux opérations de dédouanement.Dans l'hypothèse où le destinataire communiquerait une instruction à CHRONOPOST modifiant le jour de livraison, l'expéditeur ne pourra se prévaloir d'une indemnisation fondée sur le retard.
Les livraisons en TSA, Cedex, Boîte Postale, CS, Libre Réponse et Poste Restante ne sont pas assurées.

7. RESPONSABILITE
7.1 PERTE/AVARIE
La responsabilité de CHRONOPOST est engagée en cas de perte ou de dommage matériel causé au colis en cours de transport ou de non-livraison, sauf faute de l'expéditeur ou du destinataire, cas de force majeure, vice propre de l'objet, insuffisance d'emballage qui constituent des cas d'exonération.
Si elle est établie, la responsabilité de CHRONOPOST est engagée pour la valeur de la marchandise au jour du sinistre, le montant de sa réparation ou les frais directs de reconstitution des documents, dans la limite de 250 euros par colis, et sur présentation de justificatifs. Pour les colis dont le poids excède 7,57 kg, l'indemnisation est portée à 33 € par kilogramme sans pouvoir excéder 1000 € par colis.
7.2 RETARD
Les délais s'entendent pour une prise en charge du lundi au vendredi, exception faite des envois remis [illegible] les délais courent à compter du lundi suivant. Les livraisons sont effectuées les

nécessaires à la mise en œuvre des traitements de [illegible] exploite, et assure une protection effective et efficace des dites données et s'engage notamment à procéder à l'information préalable de tout tiers de l'éventuel transfert à Chronopost de ses Données.
L'expéditeur/le destinataire peut à tout moment exercer son droit d'accès aux Données le concernant, son droit d'opposition à recevoir de la prospection et son droit de rectification ou de suppression pour les renseignements le concernant en adressant sa demande à Chronopost SAS - Contact Informatique et Libertés - 3 AVENUE GALLIENI, à GENTILLY (94250) ou par email à l'adresse email suivante rectification-cnil@chronopost.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

15. LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION
Les présentes conditions sont soumises au droit français.
Tout litige relatif aux présentes avec un professionnel relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

00395010451000207692030284OC

13/12/2018 19:47 338 PUMA V3.5.19 2PL-2

ROW3 302-US-39501

0451 0002 0769 20R

US – 2902 – MIA9

0152 12-17

XH BIXA

TRK# 0201 4766 7060 0152

(228) 563-1700
DEPT: 27439662

MON – 17 DEC 3:00P
STANDARD OVERNIGHT

39501 MS-US BFM

FedEx Express

J181118060501uv

13/12/2018

ORIGIN ID:CTYA
ALICIA OLIVERA (305) 591-8080
IBC MIA
6401 NW 17TH ST.
MIAMI, FL 33126
UNITED STATES US

TO CLECK US DISTRICTCOURT
CLECK US DISTRICTCOURT
RUSTEL COURT HOUSE SUITE 403
20125 15TH STREET
GULFPORT MS 39501
REF: 10002076920

SHIP DATE: 15DEC18
ACTWGT: 0.48 LB
CAD: 0654063/CAFE3211

BILL SENDER

551C1/F1FF/104C

PAYS DESSERVIS

Livraison Express dans l'ensemble des 230 pays et territoires desservis par Chronopost dans le monde dont :
- Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer
- Suisse
- Norvège
- [illegible] des pays du monde hors [illegible] européens desservis par Chronopost

Pour connaître les délais par destination : www.chronopost.fr

Documents sans valeur commerciale uniquement.
Documents only.
No commercial value.

N'envoyez ni argent liquide, ni titres de paiement, ni réponses à appel d'offres.
Cash, payment orders and tenders are not accepted.

Pour expédier votre enveloppe :
- Complétez lisiblement au stylo à bille [illegible]
- [illegible] fermer l'enveloppe
- [illegible] graphique (numéro et [illegible] nataire en caractères [illegible] Box ne sont pas livrés
- [illegible] code postal de la [illegible] ez bien le numéro
- [illegible] porte éventuelle [illegible] diment de transport, [illegible] t prêt à être expédié [illegible] Expédier® à votre bu[illegible] agences Chronopost

[illegible] ient
[illegible] es envois sur : [illegible] onopost.fr
[illegible] bile de Chronopost [illegible] Tunes et Google Play [illegible] est la propriété d'App[illegible] [illegible] arque Google Play est [illegible] Inc.

[illegible] 01**
[illegible] ût au 01/01/2[illegible]
[illegible] 91***

3 566660 003555
Référence article : 17583